

Téledéclaration non rénumérée ... ou presque !

Une news toute courte pour annoncer que la rénumération d'une déclaration d'impôt par internet est dissoute . A une petite exception près !

L'année prochaine , pour toutes télédéclarations d'impôt ou presque , il ne nous sera plus reversé la prime de 20€ . C'est dommage , on en prenait la bonne habitude . La faute au ... projet de loi de finances qui instaure des économies , des économies , des économies ...

Le ministère du Budget a confirmé, après qu'une rumeur s'est propagée dans la presse, la fin de cette mesure pour 2008

A oui , l'exception à la règle ! Si c'est votre première télédéclaration d'impôt français , vous y avez le droit .

la source www.digitalworld.fr

Par

Publié sur Cafeduweb - Archives le lundi 1 octobre 2007

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/7584-teledeclaration-renumeree-ou-presque.html>